

RAPPORT

de M. le Comte Vilain XIII, Rapporteur de la Commission de l'Adresse.

Organe de la commission de rédaction de l'Adresse, en réponse à celle de Sa Majesté et de la Députation qui a eu l'honneur de la présenter, je me fais un devoir de vous faire le rapport suivant :

Dans votre Séance d'hier, une Députation de douze Membres a été désignée par le sort, pour se rendre chez le Roi. Ce sont MM. le comte *d'Aerschot*, le marquis de *Rodes*, de *Rouillé*, le vicomte de *Jonghe*, le comte *François de Robiano*, le baron de *Loë*, le comte de *Mérode*, le baron de *Cartier d'Yves*, le comte de *Méan*, *Puisant*, le baron *Léopold Lefebvre*, le comte *Vilain XIII* et le baron de *Stassart*, Président.

Votre Députation a été reçue au bas du grand escalier du Palais, par les officiers d'ordonnance et par les Aides-de-camp du Roi, et au premier salon, par les Grands-Officiers de la Couronne qui l'ont conduite dans l'appartement de Sa Majesté.

Le même cérémonial a eu lieu au départ.

La Députation a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, l'Adresse suivante :

SIRE,

Le Sénat s'estime heureux de pouvoir offrir à Votre Majesté l'hommage de son dévouement, de son amour et de son respect.

Ces sentimens sont ceux de la Nation tout entière ; et comment ne serait-elle pas touchée des généreux sacrifices que vous ne cessez de faire à son bonheur ; croyez, Sire, qu'ils seront l'objet constant d'une gratitude sans bornes.

Vous avez senti toute l'importance de donner aux principes posés dans la Constitution les développemens nécessaires pour rendre tout-à-la-fois solide et régulier notre édifice social. Votre Majesté jouit déjà de l'idée de voir le Belge en possession d'une plus grande somme de liberté qu'aucun autre peuple de l'Europe. Cette liberté sera d'autant plus stable qu'elle est, chez nous, inséparable de l'amour de l'ordre et que ses intérêts se confondront toujours avec les intérêts d'un trône qui nous offre de si nombreuses garanties.

Les besoins de l'agriculture, de l'industrie et du commerce vous sont connus, et votre sollicitude ne les perdra point de vue... Des traités de commerce sont moins difficiles à faire qu'on ne le pense, pourvu que la franchise et la bonne foi y président ; il est peu d'obstacles qu'une bienveillance réciproque ne surmonte.

L'intérêt de toutes les Nations et la sagesse des cabinets nous sont de sûrs garants que la paix générale ne sera point troublée et nous donnent l'espoir que bientôt les rapports déjà établis avec l'Angleterre et la France s'étendront aux autres puissances ; toutes doivent désirer que la Belgique soit forte et que sa neutralité ne soit pas illusoire.

Le peuple Belge partage vivement la reconnaissance qu'inspire à Votre Majesté le généreux secours qu'Elle a reçu des Puissances amies, dans une circonstance impérieuse. L'héroïsme de votre âme, que ces momens difficiles ont fait briller d'un éclat si pur, a fortifié, Sire, les liens qui nous unissent à vous. Le Belge, en suivant son Roi, se trouvera toujours au chemin de l'honneur. La bravoure et l'énergie, mieux dirigées, ne peuvent manquer de produire les plus heureux résultats. Le Sénat n'est pas moins convaincu que Votre Majesté de l'urgente nécessité de poursuivre avec vigueur les réformes qu'exige la réorganisation de l'Armée et d'accélérer les préparatifs convenables pour être en état de soutenir au besoin une lutte nouvelle.

Nous examinerons, avec tout le soin qu'ils réclament, les projets de Loi que vous nous annoncez ; nous ne négligerons rien pour introduire dans toutes les branches de l'Administration une économie devenue plus que jamais indispensable ; mais nous croirions trahir tous nos devoirs, si nous hésitions à mettre dès-à-présent le pays sur un pied de défense respectable ; nous ne craignons point d'être démentis en affirmant qu'aucun sacrifice ne nous coûtera pour le maintien de notre indépendance et pour la défense du trône constitutionnel sur lequel, Sire, vous êtes venu vous asseoir avec une si noble, une si magnanime confiance.

Votre Majesté peut compter sur le zèle que nous mettrons toujours à concourir avec Elle aux mesures qui peuvent assurer le bonheur et la gloire de la patrie, de cette patrie qui a déjà reçu tant de gages de votre paternelle affection.

Le Roi a répondu :

MESSIEURS,

Je reçois avec plaisir l'expression des sentimens qui animent le Sénat. — Cette assemblée a compris toute ma pensée : pénétrée des besoins du pays et de ses vrais intérêts, elle saura m'aider à satisfaire les uns et les autres.

Je ne me suis point trompé dans mes prévisions. L'adresse dont je viens d'entendre la lecture, me prouve qu'il y aura union intime entre la Couronne et les Représentans de la Nation. Cette union, toute en faveur des libertés publiques, est aussi la plus sûre garantie de l'ordre. La liberté et l'ordre sont inséparables : c'est en m'appuyant sur ces deux principes de toute bonne Administration, que je m'efforcerai de faire renaître la prospérité au dedans, et de concilier à la Belgique, au dehors, ce respect et cette considération, qui doivent si puissamment influencer sur la solution des hautes questions qui se rattachent à son existence politique.